

L'avancement des soins continus :

un plan d'appui au changement du système



Accent
sur les priorités
> des familles

Manitoba 

Comme la génération du baby-boum approche l'âge de la retraite, notre province doit se préparer aux défis que ce changement démographique entraînera.

En 2010, environ 13,6 % de la population manitobaine avait 65 ans ou plus. Ce pourcentage devrait doubler au cours des 25 prochaines années. Afin d'être en mesure de servir un plus grand nombre de personnes âgées, les autorités sanitaires doivent planifier comment aborder les questions suivantes :

- ▶ les maladies chroniques plus fréquentes;
- ▶ la hausse des coûts des soins de santé;
- ▶ une concurrence accrue pour les travailleurs des soins de santé;
- ▶ la façon de maintenir la qualité du service et l'accès aux services de soins de santé;
- ▶ un plus grand besoin de nouvelles technologies et de nouveaux traitements coûteux.

Promotion de la vie autonome

La plupart des gens qui ont une maladie chronique ou un handicap veulent vivre chez eux le plus longtemps possible, en étant aussi autonomes que possible. Depuis 2006, la Stratégie manitobaine de vieillissement chez soi, une stratégie de soins de longue durée a aidé des personnes âgées, entre autres, à réaliser ce désir en leur fournissant des soins de santé chez eux ou dans des environnements communautaires chaleureux.

À mesure que notre population vieillit, nous devons poursuivre sur cette lancée en examinant cette stratégie afin de nous assurer qu'elle répond toujours aux besoins de la population manitobaine, aujourd'hui ainsi que dans un avenir proche.

En février 2011, la Province a lancé un plan renouvelé de soins de longue durée visant le vieillissement en santé pour répondre à la demande croissante de services pour les personnes âgées. Ce plan offre aux Manitobains et Manitobaines plus de choix et d'indépendance ainsi qu'une meilleure qualité de vie.

L'avancement des soins continus : un plan d'appui au changement du système soutient ce plan à long terme renouvelé. Il comprend des stratégies pour le vieillissement chez soi, les soins de longue durée et la gamme de soutiens communautaires tout au long du continuum. Ce plan d'appui propose des solutions novatrices qui favorisent la santé des personnes âgées par les moyens suivants :

- ▶ une aide accordée aux gens pour qu'ils puissent rester chez eux, grâce à l'investissement dans des soutiens communautaires et à la concentration des efforts sur le mieux-être, et le renforcement et le rétablissement des capacités lors de la prestation de soins à domicile;
- ▶ l'amélioration de l'accès aux soins à domicile;
- ▶ le renforcement de la coopération entre les partenaires de soins de santé;
- ▶ l'offre d'un plus grand choix de logement dans la communauté comme solution de rechange aux foyers de soins personnels;
- ▶ la garantie d'un nombre suffisant de lits pour soins de longue durée afin de répondre aux besoins de la population manitobaine;
- ▶ l'élaboration de moyens novateurs d'offrir les services en vue d'améliorer les soins des résidents de foyers de soins personnels;
- ▶ une meilleure utilisation de la technologie afin d'améliorer la qualité et la coordination des soins, de prendre des décisions éclairées et d'élaborer des politiques.

Le plan d'avancement des soins continus est fondé sur quatre principes directeurs :

- ▶ la participation de la personne dans toutes les décisions concernant ses soins;
- ▶ une coordination et des communications plus étroites entre les divers secteurs de soins de santé afin d'éviter les lacunes dans les services;
- ▶ tous les programmes de soins mettront l'accent sur le rétablissement afin que les personnes soignées soient en mesure de vivre aussi indépendamment que possible;
- ▶ toutes les mesures et les décisions sont prises dans l'intérêt supérieur de la personne soignée.

La mise en œuvre de ce plan aura les résultats suivants :

- ▶ la promotion et l'appui d'un système de soins de santé efficient et efficace;
- ▶ la possibilité pour les Manitobains et Manitobaines de vivre aussi indépendamment que possible, grâce à la prestation de soutiens appropriés;
- ▶ la réduction des coûts des soins de santé grâce à la diminution des besoins de la population manitobaine en matière de services plus dispendieux de soins de longue durée ou de soins actifs.



Planification de l'avenir

Le plan a été élaboré par Santé Manitoba en collaboration avec des intervenants clés, comme des comités provinciaux, des ministères, des offices régionaux de la santé, des organismes privés, des groupes communautaires et des fournisseurs de soins de santé.

Il s'agit d'un plan quinquennal provincial. Son objectif principal est de combler les besoins des gens et de leurs fournisseurs de soins grâce à des soutiens locaux. Cela permettra aux gens d'éviter les pertes inutiles d'indépendance et de qualité de vie causées par une admission prématurée aux foyers de soins personnels ou aux hôpitaux. Cela permettra aussi de bâtir et d'appuyer un système de soins de santé plus durable. Un changement est nécessaire afin que les soins et les services soient fournis de manière à améliorer la vie des personnes âgées du Manitoba et des personnes qui ont des maladies chroniques ou qui sont handicapées.

Tendances, défis et possibilités

Santé Manitoba a mené une étude sur l'environnement afin de repérer les tendances, les défis et les possibilités les plus importants qui touchent au domaine des soins continus. Des recherches approfondies, en consultation avec des intervenants clés, ont confirmé que le Manitoba se trouvait aux prises avec bon nombre des défis rencontrés par d'autres gouvernements. Ces défis sont indiqués plus haut dans ce rapport. Les recherches ont relevé quatre facteurs principaux ayant une incidence sur ces défis.

Données démographiques

Il est prévu que le nombre de Manitobains et Manitobaines ayant besoin de soins continus augmente de manière importante dans les années à venir. À l'heure actuelle, ce sont les personnes âgées de 65 ans et plus qui utilisent principalement les soins à domicile. D'après les modèles antérieurs, et compte tenu du vieillissement de la génération du baby-boom (ceux nés entre 1946 et 1964 environ), la demande pour des soins de longue durée augmentera progressivement. La génération du baby-boom a tendance à avoir des préférences plus marquées pour une plus grande autonomie et un choix accru en matière de services, ce qui aura des répercussions sur les défis du système à relever.

Une augmentation du nombre de personnes âgées au Manitoba signifiera que les maladies chroniques, la cause principale de décès et de handicaps dans le monde entier, seront plus communes dans les années à venir. Cette tendance aura d'importantes répercussions sur notre système de soins de santé et sur sa durabilité.

Les profils ethniques et linguistiques des résidents manitobains de tous âges évoluent aussi, reflétant les tendances d'immigration des décennies précédentes. L'augmentation de la diversité parmi les personnes âgées de 75 ans et plus représentera de nouveaux défis pour le secteur de soins de longue durée, ainsi que pour le système de soins continus. Il faudra des approches novatrices, plus de sensibilisation à la diversité culturelle et davantage de mesures de soutien.

Prestation de services

Les soins de santé de qualité dépendent de l'accès aux bons soins au bon endroit au bon moment. Les soins en établissement comme les soins à domicile sont d'importants éléments du continuum de soins de santé. Nous avons besoin que ces deux secteurs soient bien gérés, dotés du personnel nécessaire, bien financés et en bon fonctionnement.

Le système actuel cible le traitement et la guérison, et non l'amélioration de la santé. Cette réalité soulève de nombreuses questions sur les valeurs, la durabilité et les modèles de financement des soins de santé actuels.

Les recherches indiquent de plus en plus que les soins à domicile peuvent améliorer la qualité de vie d'un patient. Ils représentent souvent une solution de rechange rentable aux soins dans les foyers de soins personnels ou les hôpitaux. Nous devons mettre l'accent sur l'accroissement de la capacité, l'augmentation de la flexibilité et un meilleur accès à une gamme de services élargie, qui comprend :

- les soins de longue durée;
- les soins de prévention et de rétablissement;
- les soins actifs;
- les soins palliatifs.

Les foyers de soins personnels devraient refléter la vie à la maison et mettre l'accent sur la dignité et le respect. La vie privée, la flexibilité et le droit de gérer ses propres risques devraient être les pierres angulaires des soins de longue durée en établissement. Les services doivent aussi accorder davantage d'importance aux aspects psychologiques, sociaux et spirituels de la vie.

Ressources humaines

Les besoins en soins de santé sont comblés le plus efficacement par du personnel qualifié travaillant en équipe pour assurer la prestation des services de première ligne. Le recrutement et le maintien en poste d'une main-d'œuvre stable et bien formée, ainsi que la facilité d'accès à cette main-d'œuvre, sont quelques-unes des questions les plus importantes auxquelles se heurte le secteur des soins continus. La gestion des ressources humaines posera encore plus de défis à mesure que la population vieillit, que les besoins en services augmentent et que le réservoir de main-d'œuvre rétrécit.

Le secteur des soins continus doit être en mesure de :

- ▮ combler les besoins de personnes qui ont des problèmes de santé complexes;
- ▮ soutenir les efforts visant à faire en sorte que les patients n'aient plus besoin de soins actifs;
- ▮ mettre en œuvre les options de logement dans la communauté pour les personnes âgées.

Financement du système de santé

L'organisation et la structure des systèmes de soins de santé peuvent avoir d'importantes répercussions sur leur efficacité, leur efficience et leur coût. Il faut que les Manitobains et Manitobaines aient des soins accessibles, sécuritaires et de grande qualité. Cela signifie que nous devons réexaminer la manière dont nous finançons les soins de santé et déterminer comment tirer le maximum de notre investissement.

Vision de Santé Manitoba

Une population manitobaine en santé grâce à une offre équilibrée de services de prévention et de soins de santé

Domaines d'action de l'avancement des soins continus

Aide accordée aux gens pour qu'ils puissent rester chez eux, grâce à l'investissement dans des soutiens communautaires et à la concentration des efforts sur le mieux-être, et le renforcement et le rétablissement des capacités lors de la prestation de soins à domicile.

Amélioration de l'accès aux services de soins à domicile.

Renforcement et promotion de la collaboration entre les partenaires de soins de santé afin que les gens puissent rester chez eux.

Consolidation et augmentation des choix de logement dans la communauté comme solution de rechange aux foyers de soins personnels.

Garantie d'un nombre suffisant de lits pour les soins à long terme afin de répondre aux besoins de la population manitobaine.

Élaboration de moyens novateurs d'offrir les services en vue d'améliorer les résultats de santé des résidents de foyers de soins personnels.

Engagement envers une technologie de la santé dont les objectifs sont d'améliorer la qualité et la coordination des soins et de permettre la prise de décisions et l'élaboration de politiques éclairées.

Thèmes à l'appui

Navigation dans le système de santé • Transitions efficaces • Soins de rétablissement • Culture de bienveillance

Éléments de base

Politique provinciale • Capacité organisationnelle • Partenariats • Communication et éducation

Le plan d'avancement des soins continus a été établi en fonction des besoins actuels et anticipés des Manitobains et Manitobaines, de l'information provenant d'intervenants, de recherches actuelles et de pratiques exemplaires. Il contient sept domaines d'action.

1^{er} domaine d'action :

une aide accordée aux gens pour qu'ils puissent rester chez eux, grâce à l'investissement dans des soutiens communautaires et à la concentration des efforts sur le mieux-être et le renforcement et le rétablissement des capacités lors de la prestation de soins à domicile.

Nous favorisons l'autonomie et le choix pour la population de la province en investissant dans les soutiens communautaires, en mettant l'accent sur le mieux-être et en renforçant les capacités lors de la prestation des soins à domicile. En aidant les gens à sentir mieux, nous les aidons à vivre de façon autonome et à réduire leur dépendance aux services de soins à domicile et aux hôpitaux.

Le Manitoba :

- ▮ élabore un rôle plus important pour les coordonnateurs des dossiers de soins à domicile, ce qui aidera les clients à naviguer dans le système de soins de santé et permettra l'utilisation efficace et efficiente des ressources;
- ▮ augmente les heures des services de soins à domicile;
- ▮ offre plus d'éducation et de formation au personnel et aux fournisseurs de soins;
- ▮ met sur pied un modèle propre au Manitoba de soins de rétablissement à domicile axé sur l'amélioration de la capacité de fonctionnement du client tout en répondant à ses besoins de santé;

- ▮ élargit les soins palliatifs;
- ▮ examine et améliore la prestation de services de relève, à domicile ou à l'extérieur, pour les clients et les fournisseurs de soins;
- ▮ élabore une stratégie de ressources humaines pour les soins à domicile et les communautés afin d'aborder la complexité et le volume prévus des besoins de soins des clients;
- ▮ offre un plus grand nombre de services communautaires novateurs et divers.

2^e domaine d'action :

l'amélioration de l'accès aux soins à domicile

Nous croyons qu'il est important de surmonter les obstacles à la prestation de soins à domicile aux Manitobains vivant dans des régions rurales ou éloignées. L'accès aux services repose aussi sur l'aide accordée aux gens pour qu'ils puissent prendre des décisions judicieuses et éclairées concernant les dispositions relatives aux soins et au logement répondant le mieux à leurs besoins.

Le Manitoba :

- ▮ améliore l'accès aux soins à domicile partout dans la province grâce à des stratégies de pratiques exemplaires pour les programmes de soins à domicile offerts dans les régions rurales et éloignées qui mettent l'accent sur :
 - les partenariats;
 - la communication;
 - les soutiens aux fournisseurs de soins;
 - le transport et les déplacements du personnel;

- détermine le meilleur moyen de se servir de la technologie pour améliorer les services aux personnes recevant des soins à domicile;
- utilise la rétroaction des clients afin d'élaborer une vaste gamme de ressources novatrices de renseignements sur la santé.

3^e domaine d'action :

la collaboration entre les partenaires de soins de santé afin d'aider les gens à vieillir chez eux.

Nous croyons qu'un continuum de soins représente la meilleure manière de permettre aux Manitobains et Manitobaines de vivre aussi indépendamment que possible, le plus longtemps possible. Ce continuum comprend des services aux personnes âgées, des soins à domicile, des soins de soutien, des soins de longue durée, des soins primaires et des soins actifs. Tous les fournisseurs travaillent ensemble afin que les soins offerts à la population manitobaine soient ininterrompus.

Le Manitoba :

- élabore et met en œuvre des activités visant l'inclusion d'intervenants importants;
- collabore avec les fournisseurs pertinents afin d'aborder les questions de santé mentale et de handicaps parmi les clients de la communauté;
- améliore les soins de soutien;
- favorise l'intégration du système de prestation de soins aux points de transition;
- améliore la communication et les partenariats entre les fournisseurs de soins primaires et de soins à domicile;

- étudie et met en œuvre des modèles novateurs de travail d'équipe, par exemple les équipes de soins hospitaliers à domicile;
- met en œuvre et évalue les nouveaux modèles;
- établit des partenariats afin que les soins fournis soient continus et complets.

4^e domaine d'action :

l'offre d'un plus grand choix de logement dans la communauté comme solution de rechange aux foyers de soins personnels

Le Manitoba :

- élabore un cadre de référence pour le logement;
- évalue les logements offrant des services qui répondent à des besoins spécialisés;
- examine les politiques concernant le logement;
- établit un modèle de financement qui tiendra compte des changements du coût de la vie et des règlements salariaux;
- établit un partenariat avec Logement Manitoba afin d'explorer les options possibles;
- élabore des partenariats avec des municipalités et le secteur sans but lucratif;
- élabore des stratégies novatrices de conception et d'affaires pour les collectivités plus petites;
- commercialise et gère les options de logement selon les besoins;
- étudie les mécanismes de la loi et d'obligation redditionnelle pertinents;

- ▶ évalue le soutien offert aux personnes âgées vivant en groupe et les services de soutien offerts aux personnes âgées et :
 - augmente le financement des repas, des services d'entretien ménager ou de magasinage, etc.;
 - examine les rôles, la dotation en personnel, les niveaux de services et la collecte de données des programmes;
- ▶ augmente la capacité et la flexibilité en matière de logements offrant des services;
- ▶ présente d'autres modèles de logement dans les régions rurales;
- ▶ prend des décisions fondées sur les évaluations, les examens et les présentations;
- ▶ fait des progrès quant à l'établissement de financement et de modèles de financement;
- ▶ termine le cadre de référence pour le logement;
- ▶ crée de nouveaux logements.
- ▶ commercialise et gère les options de logement selon les besoins;
- ▶ élabore des environnements et des services spécialisés pour les gens ayant des besoins uniques tel que la démence);
- ▶ offre un meilleur choix de logements et de services communautaires pour les personnes ayant des comportements difficiles;
- ▶ fonde ses décisions sur les résultats des études;
- ▶ évalue les résultats de la planification.

5^e domaine d'action :

la garantie d'un nombre suffisant de lits pour soins de longue durée afin de répondre aux besoins de la population manitobaine.

Le Manitoba :

- ▶ étudie le nombre de lits pour soins de longue durée et leur qualité;
- ▶ met en œuvre un plan qui veillera à ce que la transition des clients sortant de l'hôpital soit effectuée dans les délais;
- ▶ coordonne la planification de logements répondant à un besoin manifeste de lits des foyers de soins personnels;



6^e domaine d'action :

l'élaboration de moyens novateurs d'offrir les services afin d'améliorer les soins des résidents de foyers de soins personnels.

Les besoins en matière de soins de santé des Manitobains admis dans des foyers de soins personnels à l'avenir devraient être supérieurs à ceux des résidents précédents, ce qui ajoutera de la pression sur le personnel et les établissements. La génération du baby-boom s'attendra probablement à de meilleures installations et à plus de services récréatifs. Les foyers de soins personnels devront s'adapter en conséquence.

Le Manitoba :

- ▶ examine la dotation en personnel des foyers de soins personnels et élabore une stratégie visant les ressources humaines;
- ▶ exige que tous les nouveaux foyers de soins personnels soient en mesure de recevoir les gens ayant des besoins spéciaux;
- ▶ investit dans les équipes spéciales de soutien afin d'aider les résidents atteints de démence;

- ▶ investit dans les ressources de santé mentale et de psychologie gériatriques;
- ▶ investit dans l'éducation du personnel au sujet de la démence;
- ▶ favorise la présence de personnel infirmier praticien dans les foyers de soins personnels;
- ▶ utilise les pratiques exemplaires dans le domaine des soins pour les personnes âgées;
- ▶ élabore d'autres modèles de soins et de logements pour les personnes plus jeunes;
- ▶ améliore la capacité d'enseignement des foyers de soins personnels;
- ▶ fait des progrès sur les questions de ressources humaines décrites et sur les nouvelles embauches;
- ▶ continue d'améliorer l'éducation du personnel et de créer des ressources d'apprentissages et des procédés afin d'appuyer une culture de bienveillance;
- ▶ établit de nouvelles options pour les groupes ciblés;



7^e domaine d'action :

l'utilisation d'une technologie spéciale en vue d'améliorer la qualité et la coordination des soins.

Une meilleure utilisation de la technologie de l'information améliorera la communication entre les membres des équipes de soins de santé, ce qui entraînera un meilleur service. L'investissement à court terme dans la technologie de soutien peut donner lieu à des économies à long terme.

Le Manitoba :

- ▶ met en œuvre un système électronique de renseignements cliniques dans le cadre des soins à domicile et des foyers de soins personnels (par exemple : le système interRAI);
- ▶ établit un réseau électronique;
- ▶ améliore le système provincial des listes d'attentes des foyers de soins personnels;
- ▶ crée un système d'aide à la prise de décision afin de faciliter l'utilisation de l'information électronique pour soutenir la planification efficace;
- ▶ tire parti de la technologie afin d'améliorer l'efficacité et les résultats (par exemple : Télésanté ou les points d'intervention);
- ▶ développe des outils d'information sur la santé et de navigation;
- ▶ élabore des mécanismes d'obligation redditionnelle;
- ▶ constitue des dossiers électroniques pour les clients;
- ▶ lance et évalue des technologies novatrices.

Un regard vers l'avenir

Le plan d'avancement des soins continus permettra d'améliorer la vie des Manitobains et Manitobaines. Il aidera aussi à soutenir la durabilité du système de soins de santé en général. Les domaines d'action du plan d'avancement des soins continus s'appuient sur des forces et des partenariats existants. Ils fournissent des directives concernant l'augmentation de la capacité du système grâce à l'innovation, l'efficacité et l'utilisation des ressources de la façon la plus efficace possible. Ainsi, le continuum de programmes et de services meilleur et plus efficace.



*Accent
sur les priorités
> des familles*

Manitoba 

